NOTRE ATELIER COMMUN

Notre Atelier Commun
La Friche la Belle de Mai
41, rue Jobin 13003 Marseille
T: 04 95 04 96 35 - F: 04 95 04 95 00
nac@notreateliercommun.org
Association loi 1901
Siret n° 444 432 793 00016
code APE 94 99Z

2011 REFERENCES

« Puisse le bonheur venir pour tous, à condition que, par ce souhait, j'en sois exclu.»
Maurice Blanchot, *L'écriture du désastre*

« Nous ne risquons plus l'Etat total mais la déroute de l'Etat devant l'individu total.»
Marcel Gauchet

« La trame des temps se rompt à tout moment, et le vestige des générations s'efface. On oublie aisément ceux qui vous ont précédé, et l'on n'a aucune idée de ceux qui vous suivront.»
Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*

« Quand la nécessité économique, qui a été la base immuable des sociétés anciennes… est remplacée par la nécessité du développement économique infini, la satisfaction des premiers besoins humains sommairement reconnus…fait place à la fabrication ininterrompue de pseudo-besoins.»
Guy Debord, *La société du spectacle*

« La réelle valeur de la sagesse réside dans le fait de pouvoir en faire bénéficier les générations futures or l'évolution technologique rend la connaissance perpétuellement caduque et par conséquent non transmissible. C'est ce qui provoque l'inutilité des personnes parvenues à la vieillesse. Si l'ancienne génération ne pense plus qu'elle vit à travers la postérité, elle ne s'efface pas, elle s'accroche à l'illusion de la jeunesse… »
Christopher Lasch, *La culture du narcissisme*

« Le devenir révolutionnaire des individus.»
Gilles Deleuze

« La cicatrice de l'économie sur le corps de l'homme »
Pierre Guyotat

« Est-il possible d'organiser un mouvement politique qui triompherait de l'envie et du ressentiment ?»
Christopher Lasch, *Le seul paradis*

« Dans le combat entre toi et le monde, seconde le monde.» Franz Kafka

« Je peins les objets comme je les pense et non comme je les vois.» Pablo Picasso

« La moindre petite pousse prouve que la mort n'existe pas vraiment.» Walt Whitman

Notre Atelier Commun a été créé en 1999 par Patrick Bouchain, constructeur et scénographe, pour répondre à une commande de la Mission mécénat et Action culturelle de la Caisse des dépôts et consignations : «la forêt des délaissés».
Depuis sa création, Notre Atelier Commun mène des projets liés au paysage, à l'architecture et à la ville, qui questionnent la dimension sociale, culturelle et environnementale de l'acte de construire. Autour d'une équipe d'architectes, d'élus, d'artistes, d'usagers, etc., l'atelier s'est fixé pour mission la recherche, la transmission et l'accompagnement de projets.
Aujourd'hui, NAC développe une recherche sur le logement, « le grand ensemble », qui repose sur un partenariat entre culture et social.

2001 LA FORET DES DELAISSES île de France

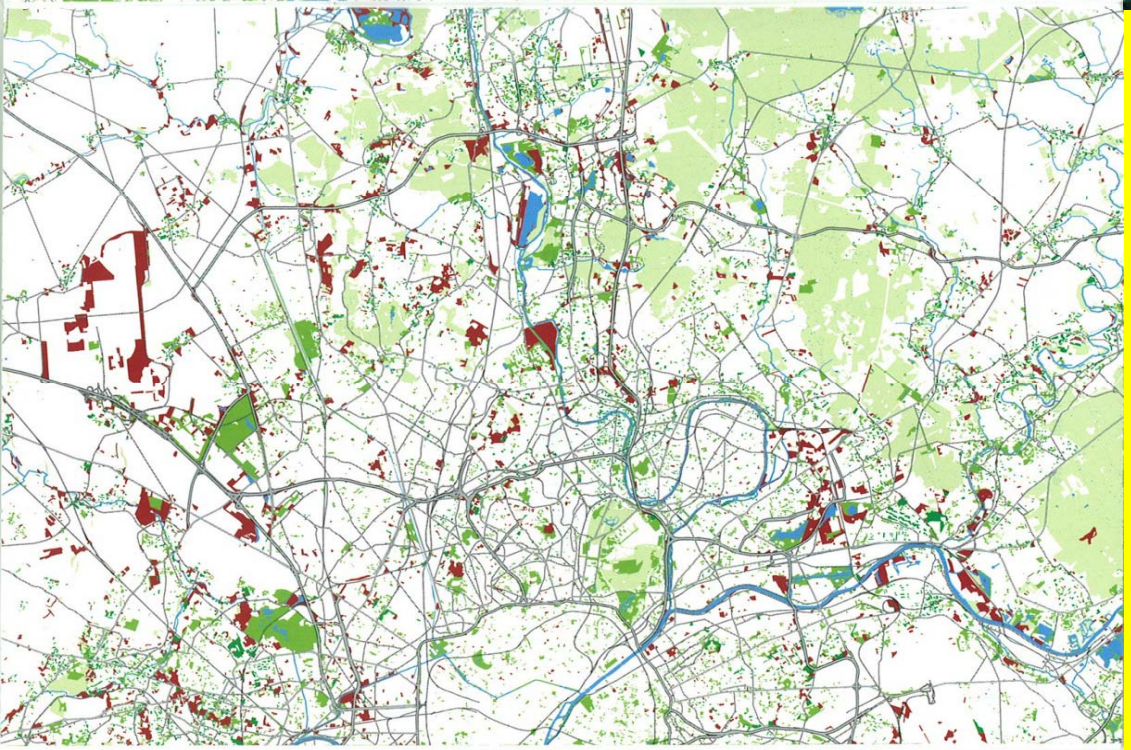

Vastes sujets d'études, de réflexions et de pratiques, **la forêt et la ville** sont deux domaines qui s'ignorent. La ville s'est pourtant construite sur la forêt ; la forêt repousse pourtant sur les friches urbaines…

Notre atelier commun s'est associé le concours de personnalités choisies pour leurs compétences et leur affinité avec le sujet : paysagiste, forestier, botaniste, entomologiste, historien, philosophe, urbaniste, économiste.

P. Bouchain, G. Clément, V. Renard, A. Nochy, P. Desgeorges, L. Motta, impliqués de longue date dans l'aménagement du territoire, ont proposé d'orienter vers les territoires vacants en milieu urbain « les délaissés », leurs réflexions et leurs projets sur une forêt pour l'avenir.

Une convention avec l'ENGREF (école nationale du génie rural des eaux et des forêts) avait été signée afin d'élargir ce champ de réflexion au milieu universitaire et à la recherche. Une autre a été passée avec l'ADEF (association pour le développement des études foncières) afin d'approfondir le sujet dans le domaine fiscal et règlementaire.

Le résultat de ce travail s'était traduit par une publication et une exposition à l'I.F.A. (institut français d'architecture)

2002 120 x 120 Saint-Jacques-de-la-lande

120 x 120 mètres : c'est la taille d'un lopin de terre, quartier de la Morinais à St Jacques-de-la-Lande près de Rennes.
En 2000, ce « 120 x 120 » était encore entouré de verdure, de champs, de vaches et de traces vivantes d'une époque en voie de disparition. Le travail mené par Notre atelier commun a prolongé celui entamé par « la forêt des délaissés », il a même permis de mettre en application les réflexions menées.
Dans ce sens, des études historiques (bâtiment et terrain), géographiques, sociologiques, botaniques, d'occupation-usage ont été menées, des études de faisabilité et schéma directeur ont été présentés.

Notre Atelier Commun a donc proposé de donner à ce site une âme et d'y installer, sous la houlette de l'équipe **Dromesko, un « campement » d'artistes** avec leurs travaux, leurs chantiers, leurs représentations, leurs amitiés, leur questions, d'y installer nos structures et d'en faire un lieu de production, de représentations, de répétitions, de créations, un lieu de réflexion artistique, politique, économique et sociale sur la pratique et le sens de l'art aujourd'hui.
Bref, un espace public où artistes et public se rencontrent, se croisent et vivent autour de l'art et des questions de la société.

Aujourd'hui, les champs et les vaches ont disparu, le béton a repoussé plus loin le paysage champêtre et du même coup la palissade du « campement de base » amputé de la moitié de son terrain mais cet îlot de résistance a permis l'installation en lieu et place de ce 120 x 120 de l'école foraine de la commune.

2004 LA CONDITION PUBLIQUE, Roubaix

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne filature en lieu de culture, Notre atelier commun a accompagné le travail de l'artiste botaniste Liliana Motta sur les toits de la Condition Publique ; puis a conçu une exposition pour la préfiguration du C.I.A.P. de Roubaix (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine)

En plusieurs décennies, les toitures-terrasses de la Condition Publique se sont entièrement couvertes d'une végétation sauvage. Sur les graviers répandus pour l'isolation, se sont d'abord déposées les poussières de l'industrie, puis des graines, portées par le vent, les oiseaux et les cheminées de ventilation des entrepôts où l'on ouvrait des balles de laine. Année après année, par strates et pourrissements successifs, un substrat s'est formé, capable de supporter une végétation résistante, sans que l'homme s'en occupe.
L'intervention de l'artiste botaniste Liliana Motta a révélé l'histoire de cette reconquête de la nature sur l'industrie.

L'idée est généreuse, il faut que le public est accès au toit de la Condition Publique, voit cette reconquête naturelle sur un bâtiment industriel, et découvre en même temps la ville d'un point de vue unique. Au-delà de la simple restauration du monument historique, nous créons magie et émerveillement.

Liliana Motta consulte des ingénieurs agronomes, des écologues, avant de concevoir un espace divisé en deux : une partie aménagée et une partie laissée en l'état. Un premier espace : la terrasse de la halle A, sera dédiée à l'observation, un jardin de près de 1300 mètres carrés où le visiteur peut, en se promenant, découvrir chaque plante. Inaccessible au public, la terrasse de 2800 mètres carrés de la halle B est transformée en un espace ouvert à la recherche pour l'université de Lille-I. Les travaux de ces terrasses seront confiés à une association locale, la Ferme aux Loisirs, qui rassemble des animateurs sociaux, des universitaires et des personnes en cours de réinsertion sur un chantier-école.
Pour que l'étanchéité du toit puisse être refaite, il fallait au préalable enlever toutes les plantes et les terres, une par une, motte par motte. Or, la terrasse ne pouvait supporter le poids d'une machine. Tout le travail devait donc être fait à la main, avec des outils de jardinage classique. « J'ai pensé à une association, raconte la botaniste, car l'opération est techniquement simple, mais demande beaucoup de bras et d'engagement. Nous avons contacté la Ferme aux Loisirs, voisine, pour expliquer notre projet et inciter l'association à répondre à l'appel d'offres. La dimension écologique et pédagogique les a intéressés, mais ce dont ils avaient le plus envie, c'est de participer à un grand chantier dans leur ville. »

2005 LES BAINS, piscine de Bègles

Pendant la durée du chantier de rénovation de la piscine municipale de Bègles mené par l'agence Construire, Notre atelier commun a proposé à la ville le principe du
1% scientifique .

Tout chantier public devrait être l'occasion de la transmission directe des expériences et d'un savoir public. C'est la stratégie des 1%. Il s'agit de rassembler et de faire communiquer entre elles, dans le temps réel du chantier, le plus de personnes ouvertes et compétentes, chacune dans son activité, y compris celle d'usager et d'habitant.
Le 1% scientifique a été mis en place à Bègles sous l'égide de F.Ribereyre de l'institut EGID Université Bordeaux 3.

La réglementation des piscines nous oblige à rendre l'eau du bain désinfectée et désinfectante (décret 81-324 du 07/04/81) donc « morte », et à évacuer cette eau en permanence aux égouts à raison de 30 litres minimum par jour et par baigneur (arrêté du 07/04/81).
Ceci suppose, sur notre opération, un rejet d'eau « morte » de l'ordre de 10 à 15m3/jour qui a comme particularité de tuer les bactéries environnantes et donc d'amenuiser l'efficacité des stations d'épuration et d'engendrer une forme de pollution.
Partant de ce constat, nous avons décidé que l'eau rejetée aux égouts serait « remise en vie », d'une qualité équivalente à de l'eau de pluie et donc envoyée vers le réseau Eaux Pluviales. Pour ce faire, la procédure consiste à filtrer les particules organiques mortes puis à déchlorer totalement cette eau, pour ensuite la diluer avec un volume environ 5 fois supérieur et enfin la faire transiter par une zone en vie (faune et flore) avant son rejet au réseau.

Un volume d'eau filtrée de 10 à 15 m3/jour alimente donc un bassin de remise en vie de 50 m3 par une extrémité. Ce bassin de 25 m de long par 2,5 de largeur et 80 cm de profondeur forme « chute d'eau » à son alimentation pour évacuer le chlore gazeux. Le chlore en suspension sera, lui, fixé sur des éléments organiques (branchages) disposés dans le premier tiers.

Sur les deux tiers restants, des bacs immergés accueillent des plantes aquatiques spécifiques qui achèvent le processus de remise en vie.

Les plantes vertes sont utilisées pour éliminer, contenir ou rendre moins toxique l'eau chlorée par le pouvoir de fixation et d'absorption de leur système racinaire. Ainsi la plante verte devient un système de pompage et de filtration. Les plantes et leurs racines peuvent donc créer un environnement plus riche en activité microbienne.
L'atelier de Phytoremédiation, avec des étudiants et un conseil scientifique, s'est déroulé sur le lieu même du chantier et pendant toute sa durée, de septembre 2005 à avril 2006.

2006 LE PETIT ATELIER DE CAMPAGNE, Poitou-Charentes

Notre Atelier Commun a constitué en 2006 **une équipe restreinte en Poitou-Charentes qui a migré de commune en commune**, en transportant ses locaux dans une roulotte tractée, spécialement réalisée pour ses besoins.
A son arrivée dans la commune, NAC prenait connaissance des besoins exprimés par les élus locaux, rencontrait les associations ou les personnes concernées par ces besoins et sélectionnait les projets prioritaires pour lesquels il avait mené une étude préliminaire.
Le principal objectif de ce projet était de rapprocher le temps de la construction du temps de la vie : faire qu'entre l'expression du besoin et sa traduction sous forme d'étude de faisabilité ou de réalisation, le temps soit court et partagé entre tous les interlocuteurs.

NAC a mené des études qui ont débouché sur une esquisse de projet assortie des conditions techniques et administratives de sa faisabilité, d'un estimatif et d'un planning de réalisation. L'étude et l'évolution du projet ont régulièrement été présentées aux habitants de la commune.
En fonction de l'importance ou de l'urgence des projets, la maîtrise d'œuvre a été confiée à NAC ou a fait l'objet d'une consultation de jeunes maîtres d'œuvre locaux dont NAC a contrôlé la qualité d'exécution par un suivi régulier.
Nous avons pu répondre à ces différentes demandes en faisant intervenir des urbanistes, des paysagistes, des spécialistes du droit de la construction et des architectes.
NAC a mené des études sur 2 piscines, une salle de répétition, un chapiteau itinérant. Par ailleurs, il a accompagné le chantier d'aménagement d'une baignade (baignade du Lambon) et la construction d'une salle des fêtes (l'Abri Somptueux, à Sompt).

2010 DES HOMMES DES ACTES DES LIEUX, plaine commune

Etude relative au développement culturel et artistique du territoire de Plaine commune

A l'été 2009, le Conseil de la Création artistique a lancé conjointement avec la communauté d'agglomération de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis) et le secrétariat d'État chargé du développement de la région capitale un projet de développement culturel sur le territoire de Plaine commune intégrant de multiples dimensions : habitat, loisirs, transports, manifestations temporaires… Ce projet s'entend comme une volonté de repérer et développer les usages temporaires qui peuvent s'implanter sur les terrains délaissés de l'aménagement urbain.

C'est le groupement NAC-pOlau, sous l'égide de Patrick Bouchain qui a remporté l'appel d'offres. Cette étude souhaitait:

* Révéler les singularités et les richesses culturelles du territoire de Plaine Commune et plus particulièrement de souligner les éléments qui en favorisent la dynamique au regard des blocages de la ville capitale ;
* Dresser un état des lieux non seulement culturel mais aussi géographique, politique, hydraulique, lié aux transports, aux aménagements en cours sur le territoire afin de montrer que la cité et la culture entretiennent une relation vivante, que l'art et la culture sont intégrés à la production urbaine ;
* Aider à transformer l'existant sans tomber dans les excès et de grands aménagements. favoriser la mobilité et les échanges de toutes les forces vives sur le territoire, y compris des créateurs ;
* Dégager quelques initiatives intéressantes qui permettraient aux espaces culturels d'être plus « perméables » aux activités de la cité, initiatives qui pourraient faire exemple et irriguer ensuite le territoire.

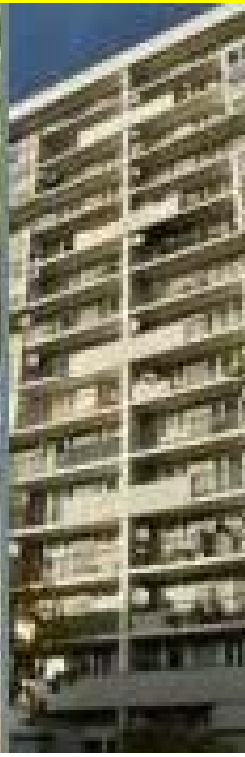

Depuis 2007: LE GRAND ENSEMBLE

Après bien des tours et des détours, après avoir servi de grandes causes et de petits arrangements, après avoir permis des actions interdites et ouvert des portes closes, après avoir promis beaucoup et tenu presque autant, après avoir planté des arbres et rêvé de forêts, le temps est venu pour Notre Atelier de ne plus avoir qu'un Objet Commun et de ne plus se consacrer qu'à une seule tâche : l'habitat. Le Grand Ensemble est notre prochain horizon.
Pour cela, NAC jouera le rôle d'accompagnateur de projet, de facilitateur d'action, de démineur d'embûches, d'outil de mise en œuvre et de mémoire du travail accompli.
A chaque fois que le cadre étroit de la mission du maître d'œuvre ou du marché de l'entrepreneur s'avèrera limitatif, insuffisants ou paralysants, Notre Atelier Commun prendra le relais et assurera au projet son entière liberté par rapport à la réglementation.
Il sera le lieu même de la déréglementation que nous voulons introduire à tous les niveaux de la production et de la gestion de l'habitat.

J'HABITE

Le logement n'est pas le même pour tous : il est fait pour une personne; il est unique. C'est ce qui fait son âme; et la personne qui un jour viendra remplacer celle pour qui il a été construit, saura se réapproprier son histoire. Ainsi va-t-il des maisons de maître, des villas de luxe ou des pavillons en meulière dont la valeur vient pour partie de l'originalité de celui pour qui elles ont été conçues.
J'habite comme je suis et mon habitat projette ma réalité sociale et culturelle : que je sois jeune cohabitant, famille monoparentale, vieux retraité seul ou sous-louant une chambre à un jeune démuni, mon habitat ne saurait être le même.
C'est en ce sens qu'il faut entendre la nécessaire déréglementation du logement « social » : permettre aux différences de s'exprimer plutôt que de reproduire un moule. Cette liberté doit être étendue au niveau du quartier sous la forme d'une « zone franche urbaine » pour que ces nouvelles expériences se traduisent aussi dans la ville.
La volonté de déroger à la norme naît d'un constat réaliste : celui d'une incapacité de la norme en général, à tenir compte des véritables défis de la vie, plurielle et complexe. L'échec des grands ensembles est dû en partie à cette surcharge normative.

TU COHABITES

C'est ensemble que nous vivons dans ce grand ensemble qu'est le quartier. C'est ensemble que nous pouvons construire une ville autrement : non pas comme les « grands ensembles », construits par des machines à préfabriquer du logement pour des êtres abstraits, mais pour des êtres particuliers en quête d'habitat.
Aujourd'hui, chômeurs, RMIstes, employés précaires ou en insertion, tous ont du temps et pourraient l'utiliser à la réalisation d'un ensemble d'habitations qui pourrait inclure la leur. A l'inverse du Mouvement des Castors autrefois, qui permettait en période de plein emploi mais de pénurie de logement, de mettre une partie de son temps libre au service de la construction de sa maison, la pénurie d'emploi actuelle pourrait être une aubaine pour certains exclus sociaux désireux de mieux se loger. Ainsi l'exclu du système de consommation généralisée devient le co-producteur de son principal objet de consommation.

Il ECONOMISE

Comme la création culturelle s'est parfois installée dans les délaissés du développement urbain, l'habitation peut se construire avec la même liberté dans les friches industrielles ou d'activité, mais aussi dans les ensembles d'habitation en déshérence. Plutôt que de détruire les tours et les barres, chacun pourrait se réapproprier son propre quartier et construire sur lui-même, en étendant, en densifiant, en ajoutant, en transformant…
C'est la première forme du développement durable, qui recycle et remet en vie un patrimoine et des matériaux existants. Elle permet aussi d'emmener dans le futur l'histoire d'un site sans rien renier de son passé.

Le caractère expérimental du projet nécessite la remise à plat de toutes les prescriptions qui freinent actuellement la construction.
Le temps d'abord : rien ne doit se faire dans « l'urgence permanente » (Jean Nouvel). Il faut redonner du temps au temps afin d'être sûr de repartir sur le bon pied.
Le programme ne doit plus être normatif, mais exprimer au contraire toutes les différences.
Les techniques de construction doivent faire appel à des savoirs simples et facilement transmissibles.
La gestion des bâtiments et des espaces extérieurs doit faire appel aux capacités d'autogestion des habitants.
La taille et le confort des habitations ne sauraient être identiques pour tous.
Le zonage économique et générationnel doit laisser place à la diversité sur tous les plans.

NOUS PARTAGEONS

Donner, recevoir et rendre. C'est cette expérience, menée sur tous nos chantiers depuis dix ans dans le cadre d'équipements culturels comme le Lieu Unique, la Condition Publique, le Channel, la friche Belle de Mai ou l'Académie Fratellini, que nous voulons tenter de mettre en œuvre dans le logement social.
A force de vivre avec nos chantiers des expériences uniques dues à la proximité des utilisateurs, tantôt maîtres d'ouvrage par défaut et tantôt titulaires d'une responsabilité de chef de projet reconnue par la maîtrise d'ouvrage, nous nous sommes aperçus que l'acte de construire était fortement dépendant de la qualité de la commande et que seul l'utilisateur était à même d'assurer cette qualité.
A force de travailler avec des personnes en insertion en tentant de les intégrer au processus global du chantier, à force de faire des chantiers « ouverts au public » porteurs de lien social et de démocratie active, à force de raconter, d'expliquer et de montrer le chantier à des hommes et des femmes passionnés par l'acte de construire, nous avons aujourd'hui le désir de tourner une page et de mettre ensemble toutes ces expériences au service du logement.
C'est la Haute Qualité Humaine (HQH) d'un projet où tous les acteurs du chantier sont associés au plaisir de l'acte de construire.

VOUS AGISSEZ

Le chantier du Grand Ensemble s'inscrira dans la programmation d'une institution culturelle qui aura en charge la production de tous les évènements qui viendront ponctuer la « saison » du chantier.
En faisant du chantier un grand moment de la vie publique, en en faisant un acte pédagogique et culturel, en y implantant la cabane de chantier, lieu de vie et atelier de fabrication, de réparation et de recyclage, en y tenant des réunions, conférences, repas, cours d'apprentissage et spectacles, en en faisant un lieu confortable d'échange, de partage et d'éveil, en ponctuant le chantier d'interventions artistiques, cet acteur culturel formera le pivot de cette expérience de construire autrement.
Le projet du Grand Ensemble doit être porté par une association, une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) ou tout autre groupement ayant l'entière maîtrise de l'ouvrage. Il doit obtenir les mêmes conditions de financement que les autres bailleurs sociaux. Il peut s'associer ou s'appuyer sur les compétences des Emmaüs, des Restos du Cœur et des autres associations travaillant dans ce domaine. L'apport au projet des collectivités, doit se faire par l'apport gracieux des terrains (bail emphytéotique). Des entreprises associées ou « engagées » intègreront le projet en amont, participant à la formation des habitants à l'acte de construire.

ILS CONSTRUISENT

Nous attachons depuis longtemps une grande importance à la manière d'aborder la construction : l'unicité du lieu créé découle étroitement de ces procédés constructifs atypiques. L'enjeu du projet actuel est de transposer cette démarche dans le domaine de l'habitat. Cette approche innovante présuppose une valorisation de l'acte constructif, plutôt que sa relégation au rang d'étape incontournable mais subalterne. Elle tire sa force d'une volonté d'inclure le futur usager dans toutes les phases de l'aménagement ; quitte à l'inviter, comme cela a été le cas au *Channel* à Calais, à rester sur place pendant la durée des travaux. La construction d'une maison a longtemps été considérée comme un travail noble, rythmé de rites et de fêtes collectives. Notre approche vise explicitement à restituer à l'acte de bâtir cette dimension collective et événementielle. Donner du sens à la création d'un lieu est un choix qui a fait ses preuves sur les chantiers d'institutions culturelles comme le *Lieu Unique* à Nantes, et la *Condition Publique* à Roubaix. Il ne peut que doubler d'importance dans le cas d'habitations. Faire de la construction un acte social pourrait être l'assurance de la pérennité des ouvrages réalisés.

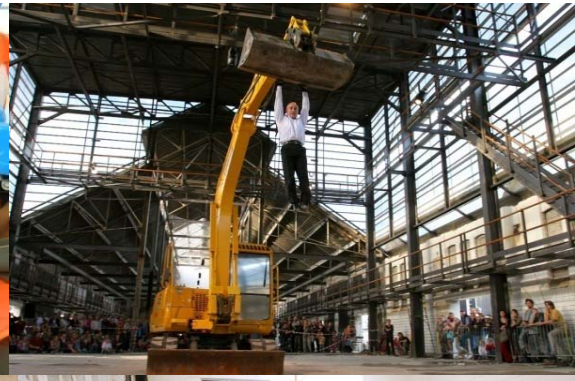

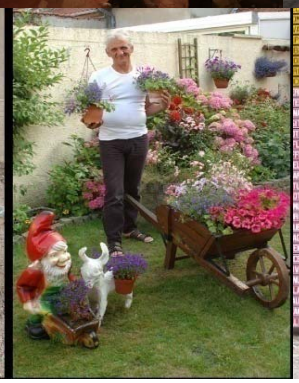

Les éditions Actes Sud publient en mai 2010 l'ouvrage **CONSTRUIRE ENSEMBLE LE GRAND ENSEMBLE** issue des recherches de Notre Atelier Commun.

Cet ouvrage, entre livre et revue, est un premier acte, simple, généreux, pour ouvrir au débat ce que nous avons fait ou allons faire, et échanger avec ceux que nous ne connaissons pas. Il est centré sur la question du logement, et plus largement de l'habiter ensemble. Il ne s'agit pas là d'une petite chose, car en France 7 millions de personnes vivent avec moins de 800 euros par mois et 13 millions vivent dans des logements sociaux où nulle appropriation n'est possible. Il faut passer à l'acte d'une production du cadre de vie où travail, habitat et nature doivent être l'expression d'une société démocratique et non celle d'une société bureaucratique. Habiter en construisant et construire en habitant.

ensemble à BEAUMONT en Ardèche

Commande: FONDATION DE FRANCE
Etude de faisabilité Patrick BOUCHAIN
Maîtrise d'œuvre : CONSTRUIRE 2010-2011
Début de chantier: Septembre 2011
Construction de 8 maisons en SCIAPP

Porté par la fondation de France dans le cadre de son projet des nouveaux commanditaires, la commune de Beaumont en Ardèche confit à NAC une étude de faisabilité pour la réalisation d'habitations en accession sociales à la propriété avec une envie de très forte participation des futurs habitants.

Au cours de cette étude, un groupe d'habitant formant une coopérative a été constitué et est aujourd'hui moteur d'un chantier qui démarrera en septembre 2011.

« Cette étude préalable a permis d'arrêter certains principes de projet :

Le grand toit sous lequel va se développer l'habitation
L'âtre, le foyer, le noyau comme cœur de la maison
L'autoconstruction pour faire souche, pour habiter en construisant
L'autoconstruction comme moyen de s'agrandir sans payer de surloyer et de récupérer un pécule de sortie correspondant à l'évaluation des améliorations réalisées
Le campement dans la châtaigneraie, entre les arbres et à cheval sur les faïsses
L'attribution par cooptation municipale, que ce soit en location ou en accession
Le 1% artistique, scientifique et solidaire accompagnant la réalisation du poêle-masse
La maison commune, œuvre commune des habitants de Beaumont, des écoliers et des futurs occupants
Les matériaux : le bois, la laine de mouton, la bâche
La réalisation rapide de trois « témoins » locatifs préparant le chantier de cinq maisons en accession très sociale et d'autres maisons autoconstruites sur le territoire

Surtout, ce temps passé ensemble nous a permis de comprendre que le premier groupe d'habitants, le noyau initial nécessaire à la constitution d'une communauté participative, c'était vous tous, habitants de Beaumont, coopérateurs volontaires d'une aventure que vous avez initiée, désirée, engagée et portée.

La forme juridique que prendra cette construction idéale importe peu (Société Civile Immobilière d'Accession Progressive à la Propriété, coopérative, groupement autogéré…)

La forme architecturale sera le reflet de cette idée qui vous porte : attachée à la terre et construite avec le vivant ; elle ne sera ni vernaculaire, ni contemporaine : elle représentera cette autre façon de construire que nous avons cherchée ensemble.

Vous avez fait le choix de vivre modestement ici et vous voulez partager votre aventure en donnant à d'autres, qui comme vous n'en ont pas les moyens financiers, la possibilité de la vivre par eux-mêmes.

Pour que les loyers soient modestes, il faut que la construction soit peu onéreuse; pour cela, il faudra que chacun y participe et s'engage dans cette histoire d'habiter comme il n'en existe plus.

Nous pouvons construire ensemble. »

NAC

Fondations

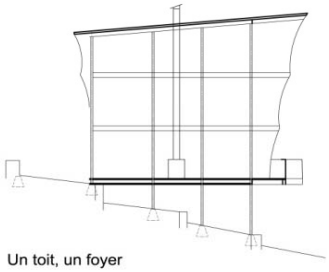

Un toit, un foyer

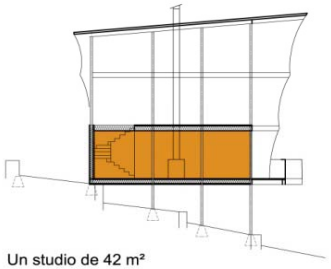

Un studio de 42 m²

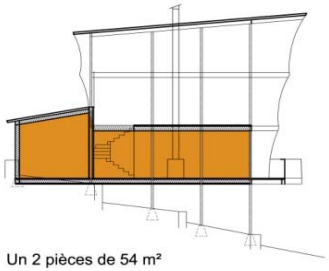

Un 2 pièces de 54 m²

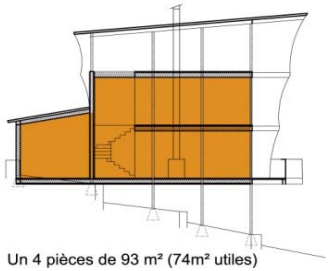

Un 4 pièces de 93 m² (74m² utiles)

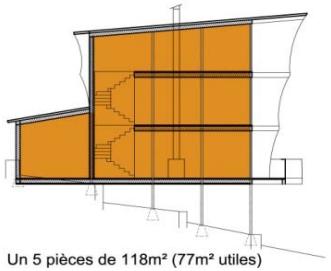

Un 5 pièces de 118m² (77m² utiles)

ensemble à TOURCOING

Commande: SEM ville renouvellée
Etude de faisabilité NAC 2009-2010
Maîtrise d'œuvre : CONSTRUIRE 2010-2011
Début de chantier: 2010
Réhabilitation de 30 maisons en auto finition
Construction de 3 collectifs, étude en cours.

L'exemple de l'îlot Stéphenson dans le quartier de l'Union à Tourcoing

Dans le cadre d'un grand projet de reconquête urbaine de 80 hectares mené par Lille-Métropole, qualifié d'éco-quartier, se distingue un projet participatif significatif sur l'îlot Stephenson.

En 2000, des habitants propriétaires se constituent en association (« Rase pas mon quartier ») et finiront par éviter la démolition de leurs maisons. La SEM Ville renouvelée, en charge du projet général de l'Union, devient maître d'ouvrage du projet de la rue Stéphenson. Elle définit son contenu programmatique et met en œuvre un processus de réalisation original croisant les enjeux de l'habitat, du patrimoine, de la culture et des relations sociales. Une mission de maîtrise d'œuvre est confiée à Notre atelier commun (NAC), dont le mandataire est Patrick Bouchain.

« (…) Donner, recevoir et rendre. C'est cette expérience, menée sur tous nos chantiers depuis dix ans dans le cadre d'équipements culturels comme le Lieu Unique, la Condition Publique, le Channel, la friche Belle de Mai ou l'Académie Fratellini, que nous voulons tenter de mettre en œuvre dans le logement social.
A force de vivre avec nos chantiers des expériences uniques dues à la proximité des utilisateurs, tantôt maîtres d'ouvrage par défaut et tantôt titulaires d'une responsabilité de chef de projet reconnue par la maîtrise d'ouvrage, nous nous sommes aperçus que l'acte de construire était fortement dépendant de la qualité de la commande et que seul l'utilisateur était à même d'assurer cette qualité.
A force de travailler avec des personnes en insertion en tentant de les intégrer au processus global du chantier, à force de faire des chantiers « ouverts au public » porteurs de lien social et de démocratie active, à force de raconter, d'expliquer et de montrer le chantier à des hommes et des femmes passionnés par l'acte de construire, nous avons aujourd'hui le désir de tourner une page et de mettre ensemble toutes ces expériences au service du logement.
C'est la Haute Qualité Humaine (HQH) d'un projet où tous les acteurs du chantier sont associés au plaisir de l'acte de construire. (…) » cf Patrick Bouchain « Construire ensemble le Grand Ensemble »

Une première expérience de réhabilitation de 24 maisons (12 restant privées, 12 revenant à un bailleur social) démarre en 2008. Un ancien atelier électrique, transformé en baraque de chantier et en maison du projet, devient un lieu de présentation de la maquette de l'îlot et de coproduction de l'opération avec les habitants. Des diagnostics fins sont effectués, les matériaux récupérés… Une première maison-témoin est inaugurée en 2010 ; elle offre une façade restaurée sur rue et totalement transformée sur cour afin d'intégrer les exigences de confort et d'isolation.

« Plus que la haute qualité environnementale, c'est la qualité humaine qui m'intéresse. (…) C'est çà le développement durable : faire attention aux habitants, faire attention aux constructions qui existent au lieu de les détruire, et les remettre en vie. Ce n'est pas faire des maisons en paille et en terre crue. (…) », nous dit Patrick Bouchain dans la Voix du Nord (décembre 2008).

FICHE TRAVAUX /// ILOT STEPHENSON

LE GRAND ENSEMBLE A TOURCOING / SEMVR / CONSTRUIRE - 2010

116 RUE DE LA TOSSEE

NUMERO DE PARCELLE : **N°83**

DATE CONSTRUCTION : **1930**

PROPRIETAIRE : **SEMVR**

SUPERFICIE PARCELLE : **224 m²**

COUT DES TRAVAUX: **10 500** EURO

SHOB EXISTANTE : **240 m²**
SHON EXISTANTE : **186 m²**

SHOB APRES TRAVAUX : **205 m²**
SHON APRES TRAVAUX : **158 m²**

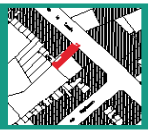

LA MAISON APRES CURAGE

Etat des lieux

	Conservé	A recréer
Escaliers	00%	100%
Planchers	50%	50%
Cloisons	25%	50%
Fenetres	10%	100%
Portes	0	1
Sols rdc	50	50%
Revêtements surfaces	40%	70%
Réseaux	-	eau/eleo/gaz/evac

Façade arrnere apres travaux

deconstrcution des dépendances

le plancher mis à nu

le rdc pendant les travaux

FICHE MAISON /// ILOT STEPHENSON

LE GRAND ENSEMBLE A TOURCOING /
ETUDE PREALABLE / SEMVR / NAC - 2008 /

12 RUE STEPHENSON

LA MAISON AUJOURD'HUI

relevé géomètre ech:1/200

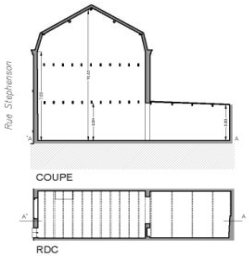

LA MAISON DEMAIN

esquisse ech: 1/200

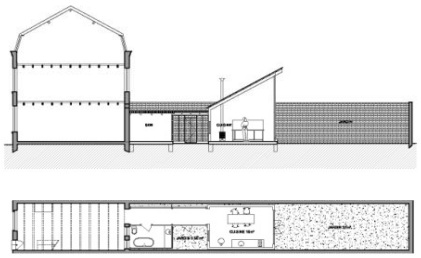

ensemble à BOULOGNE-SUR-MER

Commande: HABITAT DU LITTORAL
Etude de faisabilité NAC 2009-2010
Maîtrise d'œuvre : CONSTRUIRE 2010-2011
Début de chantier: 2011
Rénovation de 60 maisons en auto finition

A Boulogne, pour les habitants des **60 maisons de la rue Auguste Delacroix**, ceci apparaît comme une nécessité : cette « Cité de Promotion Familiale », dont la gestion est assurée depuis peu par Habitat du Littoral, est en effet occupée par une population fortement marginalisée – économiquement, socialement et géographiquement – qui attend avec impatience une occasion de reprendre en main son destin.
La demande est criante, l'attente énorme, le besoin évident. Il ne faut pas les décevoir.
Pour cela, il faut impliquer les habitants dans le projet et faire en sorte qu'ils se l'approprient :
Mettre en place une maison commune, à la fois atelier de travail et d'apprentissage, espace de réunion, lieu d'élaboration du projet et de la maquette, salle de conférences et de débats, café, cantine, salle de fêtes et de spectacles, cité de chantier
Assurer dans cette maison une permanence de la maîtrise d'œuvre et des autres intervenants
Construire une grande maquette de la rue et les maquettes à grande échelle de chaque projet de maison
Associer au projet une structure culturelle locale ou régionale
Réaliser un chantier d'insertion en faisant appel à des entreprises d'insertion ou en imposant des critères de performance importants aux entreprises du bâtiment : l'objectif est ici de parvenir à impliquer les habitants dans leur chantier et si possible de permettre à certains d'entre eux d'obtenir une qualification et un emploi durable
Mettre en œuvre une démocratie active par la participation de chacun au projet (conception assistée), à sa réalisation (autoconstruction) et à sa gestion (autogestion)
Cette autogestion à l'échelle de la rue peut également permettre une insertion par la réalisation de travaux collectifs (nettoyage, entretien des espaces communs, des espaces verts…).

Cependant, si le projet est bien un acte collectif à l'échelle du quartier, chaque habitation fera l'objet d'un projet particulier : rénovation, transformation, extension, division, choix des matériaux, des couleurs, etc, seront établis dans le cadre de relations tripartites entre un utilisateur, son maître d'œuvre et un propriétaire soucieux de la conservation de son patrimoine. C'est dans ce cadre que seront évalués :
L'ampleur des travaux déjà réalisés par l'occupant
Les besoins d'usage : extension, division, etc.
Les besoins de mise aux normes : électricité, isolation, couverture, etc. (déjà indiqués dans l'étude réalisée, mais qui seront affinés maison par maison)
L'histoire (notamment sociale et économique) de chacun des occupants
Les capacités d'implication de chacun dans le projet et dans sa réalisation : savoir-faire, expérience, disponibilité
Les besoins d'espaces communs (ateliers, garages, etc.)
De la même manière, si certains travaux entreront dans le cadre d'un appel d'offres global (électricité par exemple), d'autres pourraient faire l'objet de consultations maison par maison.
L'ensemble de ce processus, qui peut paraître plus complexe, plus lent et plus contraignant que les procédures classiques, s'avèrera à l'usage porteur d'une Haute Qualité Humaine (HQH) plus proche des véritables objectifs de « développement durable » de la Cité. Ce que chacun y donnera comme temps (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, utilisateurs et autres intervenants) sera largement compensé par ce qu'il recevra dans le plaisir de l'accomplissement du projet commun.

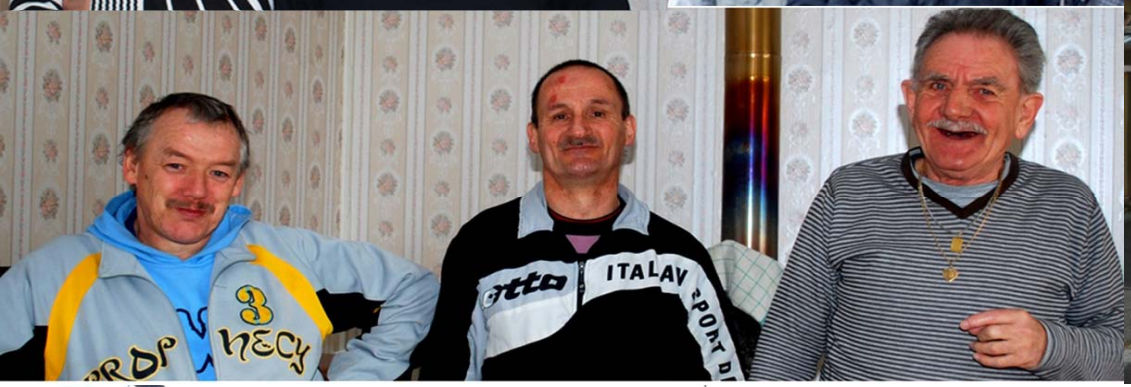
ITALAV

MATEO
RL 412352

LA MAISON DE SOPHIE

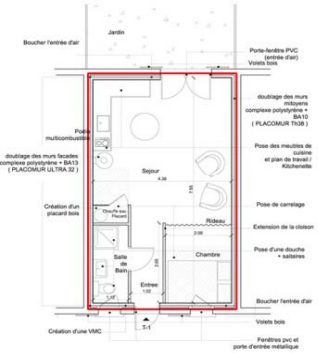

La réhabilitation du numéro 5 Rue Auguste Delacroix, annonce ici le premier acte de transformation de la rue.

Sa remise en état sera alors l'occasion d'organiser la première réunion publique de présentation du projet.

la maison de Sophie est le lieu d'habitation et de travail de l'architecte, il représente l'acte de permanence architecturale.

A la fin de cette permanence, il sera alors libéré pour un autre habitant.

Depuis 1999: PARTICIPANTS

Présidente :
Claude Renard a lancé l'ASCA, l'association socioculturelle d'Argentine qu'elle dirige, dans une brillante frénésie d'activités. Elle a passé plus de 15 ans à la délégation interministérielle à la Ville où elle a assuré le suivi et le pilotage de la dimension culturelle de la politique de la ville. Elle a aussi été chargée de la mission des Nouveaux Territoires de l'Art à l'Institut des Villes, virtuose de l'ensemble, elle a porté les notes les plus étourdissantes et une curiosité insatiables. Elle prend en main la présidence de NAC avec la même énergie et opiniâtreté.

Membres actifs opérateurs :
P. Bouchain
L. Julienne
L. Motta
N. Concordet
S. Eymard
Ch. Bodart
D. Favret
J. Lautrey
J.C. Denise
I. Allegret
M. Blanckaert, S. Ricard, M. Angevin

Membres soutenant les actions :
G. Clément
L. Kroll
V. Renard
D. Petit
F. Ribeyre
P. Degeorges
A. Nochy
J. Kébadian
S. Gruet

Liste des structures associées :
Le Lieu Unique, Nantes
Sem ville renouvelée, Tourcoing
La Volière Dromesko, Saint-Jacques de la lande
La Belle de mai, Marseille
Le Channel , Calais

Liste des structures soutenant les actions :
La Caisse des dépôts et consignations
Région Poitou-Charentes
La Fondation de France, les nouveaux commanditaires
Le Conseil de la création Artistique
D.A.P.A. (direction de l'architecture et du patrimoine)
C.I.V. (comité interministérielle des villes)

Notre Atelier Commun
La Friche la Belle de Mai
41, rue Jobin 13003 Marseille
T: 04 95 04 96 35 - F: 04 95 04 95 00
nac@notreateliercommun.org
Association loi 1901
Siret n° 444 432 793 00016
code APE 94 99Z